



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ



obsnatu

le bulletin

_numéro_28 // automne 2013

conservation amphibien franche-
publication_naturaliste_reptile
comté_mammifère_enquête
information_mammifère_enquête_oiseau_
oiseau_suivi_échange_naturaliste
naturaliste_observations_biodiversité
observations_biodiversité





Sommaire

<u>Obsnatu la base</u>	3
Du côté de la vérification	
Le login unique est arrivé !	
<u>Atlas</u>	6
Vers un ouvrage sur l'avifaune de Franche-Comté	
<u>Enquêtes et suivis</u>	8
Reliefs d'Effraie des clochers, histoire de peuplements associés	
Hérons nicheurs 2014	
Rassemblement d'Édicnèmes criards en automne	
<u>Mammifères</u>	13
Le Chacal doré : observation anecdotique aux portes de la région	
A propos de la Marmotte des Alpes dans le Haut Jura	
<u>Nicheurs rares</u>	15
Comportement nicheur d'un couple de Héron garde-bœufs dans le Jura en 2013	
Trois nouvelles espèces nicheuses en Haute-Saône	
<u>Plans d'actions</u>	18
Suivi d'une population nicheuse de Milan royal en Franche-Comté	
<u>Conservation</u>	20
Etude et protection des oiseaux prairiaux en Basse Vallée de l'Ognon et en Haute-Saône (70)	
<u>Au vol</u>	23
La photo en guise de marquage	
<u>Curiosités ornithos</u>	26
Faits marquants résumés de juillet à septembre 2013	

Obsnatu la base

Du côté de la vérification

Depuis cet été un nouveau bénévole a rejoint le groupe des vérificateurs d'Obsnatu la base, sur l'aspect mammifères, et plus particulièrement sur les micromammifères et les mustélidés.

Cette équipe de 10 personnes s'est répartie la vérification selon les départements et dans une moindre mesure par taxon. Vous trouverez la liste des personnes ayant les droits de vérification et leurs contacts [en cliquant ici](#). Pour assurer la fiabilité de notre base de données, il est absolument nécessaire de passer par cette étape de vérification/validation. Lorsqu'une de vos données est vérifiée, il ne s'agit pas d'une remise en cause personnelle, loin s'en faut. Le processus de vérification est également un espace de dialogue entre l'observateur et le vérificateur.

Quels sont vos interlocuteurs principaux ?

L'ensemble des vérificateurs veillent donc au bon fonctionnement d'Obsnatu la Base et à la bonne saisie des données. Des domaines de prédilections peuvent être établis, mais aucun cloisonnement ne peut être fait sur les taxons concernés par la saisie. Ainsi, interviennent plus particulièrement pour les oiseaux*, Julien Langlade, Didier Lecornu, Frédéric Maillot, Marc Giroud, Jean-Philippe Paul, Thierry Petit, Bernard Marconot, Emilien Vadam et Samuel Maas ; pour les mammifères Guillaume Petitjean et pour les amphibiens et reptiles Nathalie Dewynter.

Nous invitons ainsi chaque observateur à répondre et échanger avec ces personnes dans le cas où une donnée nécessite une étape de validation ou une question spécifique (point d'interrogation sur fond bleu dans Obsnatu la Base). ;

*hors espèces soumises à homologation ; pour les espèces soumises à homologation, ce sont le [Comité d'homologation régional](#) et le [Comité d'homologation national](#) qui se chargent de la validation.



Mésange à longue queue © Sabrina Clément

Obsnatu la base

Saisie d'une observation, à quoi faire attention

Pour les oiseaux : localiser précisément les nids ou les sites de reproduction des rapaces et des espèces patrimoniales ;

Pour les amphibiens et les reptiles : localiser précisément ses observations d'amphibiens et ne pas oublier pas le formulaire mortalité pour, par exemple, nous faire remonter les zones d'écrasements importantes ;

Pour les mammifères : utiliser le formulaire mortalité pour toute observation d'un individu mort ou blessé.

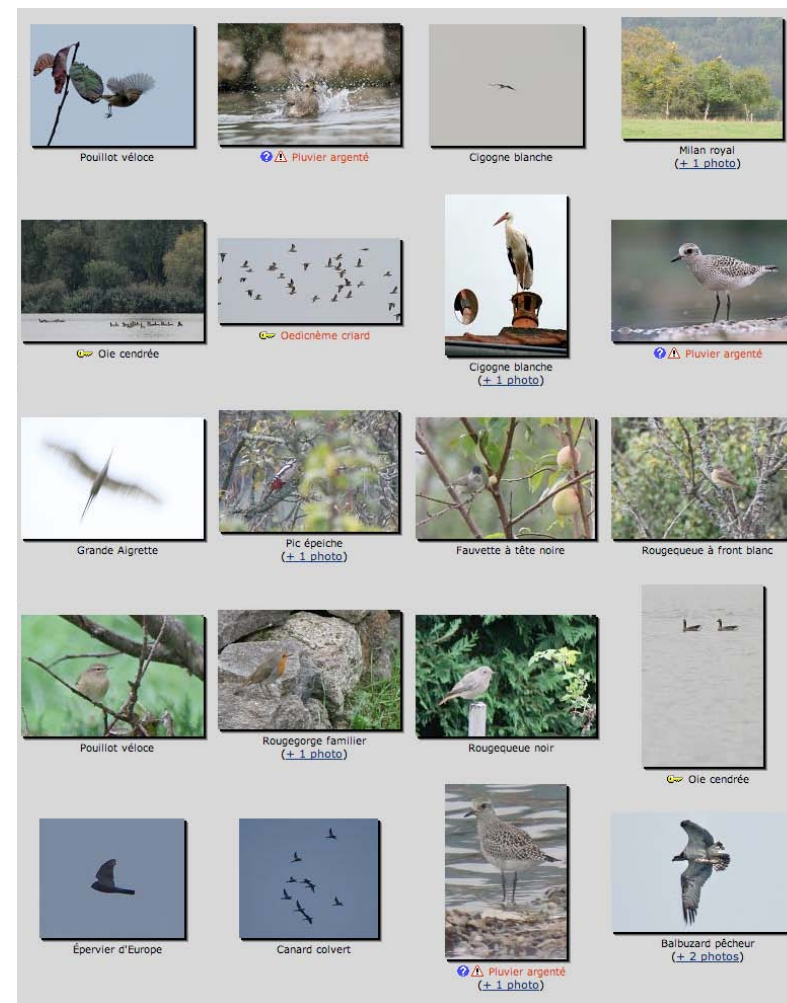
Sachez que la photographie est une aide précieuse à l'identification et comme support pour confirmer l'observation. Attention, les photographies d'individus morts ne sont pas souhaitées sur la base mais vous pouvez indiquer en remarque "photo disponible au besoin". Pour des besoins d'identification, vous pouvez envoyer directement ces images à la LPO Franche-Comté.

Pour plus d'information sur le processus de validation de vos observations et son utilité, [cliquez ici](#) et l'article déjà paru dans le [Bulletin Obsnatu n°25](#).

Vérificateur, pourquoi pas ?

Si vous êtes passionné par un taxon (amphibiens, reptiles et mammifères notamment), que vous connaissez les critères d'identification des espèces, alors venez renforcer l'équipe des vérificateurs ! Être vérificateur permet d'améliorer ses connaissances sur les critères d'identification, sur l'écologie ou la phénologie des espèces, en échangeant entre vérificateurs. Si vous êtes intéressé, contactez Isabelle Leducq-Giroud, animatrice du comité Obsnatu la base.

Isabelle Leducq-Giroud pour le Comité Obsnatu la base
(isabelle.leducq@lpo.fr)



Obsnatu la base

Le login unique est arrivé !

Qu'est-ce que le login unique ?

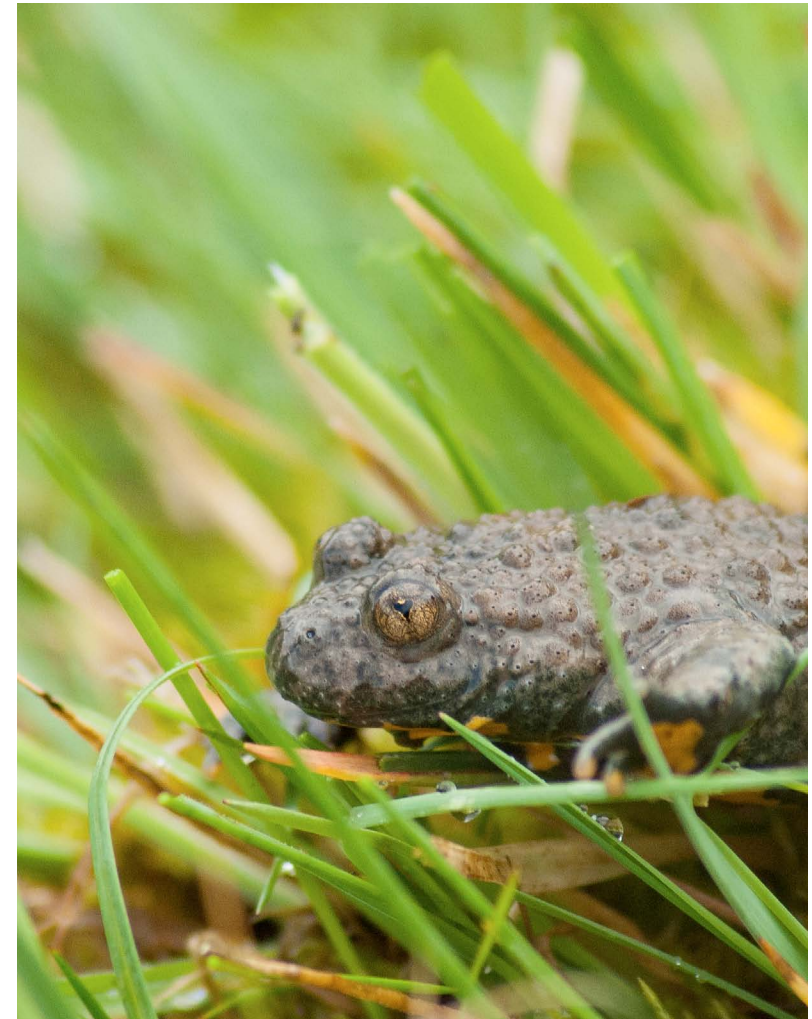
Le login unique est un identifiant et un mot de passe commun permettant d'accéder à l'ensemble des sites Visionature, français ou étrangers. Sur les sites étrangers, la langue d'origine est conservée quand elle est disponible, sinon c'est la langue du pays qui est sélectionnée.

En pratique

Si vous vous connectez à un site ou vous n'étiez pas inscrit (ex : www.faune-bretagne.org), votre compte est alors copié localement avec le mot de passe de votre site de référence. Le site de référence est en principe le premier site auquel vous vous êtes inscrit ou le site où vous avez le plus de données si ce n'est pas le premier où vous vous êtes inscrit. Lors de cette connexion initiale vous devez accepter les conditions générales locales.

Pour faciliter la migration pour ceux qui avaient déjà plusieurs comptes sur différents sites, les mots de passe actuels de chacun des sites sont conservés, mais les comptes sont synchronisés (valable pour une même adresse mail). C'est-à-dire qu'un changement réalisé par l'observateur lui-même ou par un administrateur est répercuté vers tous les sites où l'observateur est inscrit. C'est le cas aussi pour le mot de passe. C'est valable aussi si l'observateur demande un mot de passe parce qu'il l'a oublié.

Isabelle Leducq-Giroud (isabelle.leducq@lpo.fr)



Sonneur à ventre jaune © Vincent Romera

Atlas

Vers un ouvrage sur l'avifaune de Franche-Comté

Lors du numéro 26 du Bulletin Obsnatu, les perspectives d'un ouvrage régional 30 ans après le dernier Atlas avaient été évoquées afin de valoriser la forte mobilisation des observateurs et les résultats obtenus. Grâce à ces quatre années de prospection, à la structuration et la pérennisation des enquêtes et des suivis, la connaissance régionale atteint des sommets qu'il est nécessaire de valoriser et d'inscrire dans le temps. Il est donc temps de publier un ouvrage régional de référence. Cet ouvrage a l'ambition de traiter de l'ensemble de l'avifaune régionale et de valoriser tous les suivis, il s'agit d'aller plus loin qu'un simple Atlas.

Le Comité Atlas (Jean-Philippe Paul, coordinateur régional et Jura, Emmanuel Cretin (25), Frédéric Maillot (70) et Bernard Marcot (90), Samuel Maas - responsable projet et Isabelle Leducq-Giroud, Coordinatrice connaissance) s'est donc réuni fin août afin de définir les grandes lignes de ce beau projet, l'organisation et les objectifs généraux. Une version provisoire d'un sommaire ainsi qu'une pré-maquette des fiches espèces ont été réalisées (format 1 page par espèce - environ 250 espèces).

Trois comités doivent prochainement le jour : rédaction/relecture, édition et iconographie. Le nombre de personne par comité sera réduit (environ 4-5 personnes) afin de faciliter la coordination. Il s'agit d'une tâche importante nécessitant une forte implication afin d'atteindre l'objectif d'une publication pour fin 2015.

Nous recherchons également des rédacteurs de "fiches espèces". Si vous aimez rédiger, que vous avez une passion pour une espèce, alors contactez-nous dès maintenant pour participer à cette belle aventure. Une notice d'aide à la rédaction est en cours de réalisation. Une fiche espèce sera synthétique (environ 450 mots - 30 lignes) et traitera de sa répartition et de sa tendance en région.



Atlas

Zoom sur le comité de rédaction

Les missions principales des membres de ce comité seront d'affiner les versions provisoires de la maquette et du contenu du livre, de rédiger une notice d'aide à la rédaction, d'organiser les données et la bibliographie nécessaire, de rédiger les chapitres de synthèse, de centraliser et de coordonner la rédaction des fiches espèces par les rédacteurs, d'assurer la relecture et sa coordination.

Zoom sur le comité Iconographie

Son rôle principal est de rechercher et de centraliser les photographies d'espèces et de paysages. L'esthétisme des photographies est privilégié. Nous nous fixons l'objectif ambitieux de publier des photos d'auteurs régionaux prises en Franche-Comté.

Zoom sur le calendrier

- Recherche de membres des comités de rédaction et iconographie >> octobre - décembre 2013
- Recherche et choix de l'éditeur >> octobre - décembre 2013
- Recherche de rédacteurs de Fiches "espèces" >> octobre 2013 - avril 2014
- Rédaction et Illustrations >> octobre 2013 - décembre 2014
- Relecture et réalisation de la maquette >> janvier - avril 2015
- Rendu à l'éditeur >> mai 2015
- Publication >> décembre 2015

Si vous souhaitez avoir plus d'informations, rejoindre un comité ou devenir rédacteur de fiche espèce, contactez-nous.

Isabelle Leducq-Giroud (isabelle.leducq@lpo.fr)



Torcol fourmilier et son habitat © Frédéric Maillot (haut) et Bertrand Cotte (bas)



Enquêtes et suivis

Reliefs d'Effraie des clochers, histoire de peuplements associés

La campagne de collecte de pelotes de réjection d'Effraie des clochers a vu le jour il y a tout juste 2 ans (pour plus d'informations, [cliquez ici](#)), l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement et les premiers résultats.

Quelques chiffres

- 6000 pelotes collectées par 20 bénévoles entre 2011 et 2013 sur 35 communes situées sur 16 des 22 Unités Paysagères (UP) où des couples reproducteurs d'Effraie des clochers ont été observés ;
- 1600 pelotes analysées à l'occasion de 3 sessions de Travaux Pratiques par les étudiants de l'Université de Franche-Comté et lors d'ateliers bénévoles ;
- 21 taxons détectés en tout dont 18 espèces de micromammifères accompagnées de restes d'anoures et d'oiseaux.

Des analyses descriptives réalisées suite aux premières sessions de TP ont permis d'établir à 200 le nombre de pelotes à analyser pour un bon état initial du peuplement de micromammifères sur un territoire. Ceci permet d'augmenter les chances de détecter les espèces rares, les espèces plus communes étant généralement détectées à partir de 50 pelotes.

Le tableau ci-contre présente l'état d'avancement des analyses par Unité Paysagère. Les analyses ont d'ores et déjà permis de détecter entre 8 et 15 espèces par Unité Paysagère (moyenne de 10,5 sp./UP).

L'objectif des 200 pelotes a largement été dépassé pour la Dépression Sous-Vosgienne. Les prochaines sessions d'analyses devraient

permettre de terminer l'état initial sur 6 UP supplémentaires.

Afin de compléter et d'entamer cette étude sur les unités restantes, nous recherchons des personnes sur toute la Franche-Comté susceptibles de collecter de nouveaux lots de pelotes.

Nous remercions l'ensemble des personnes qui participent à la collecte depuis 2011. Des informations plus précises (état par commune, liste d'espèces, etc.) pourront vous être communiquées sur demande.

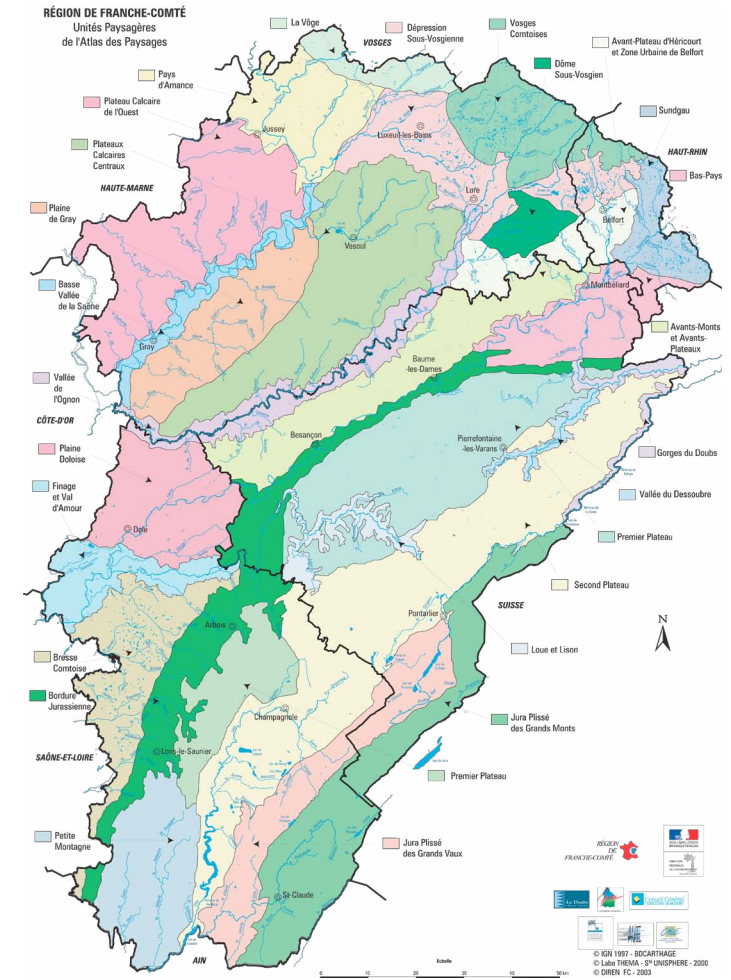
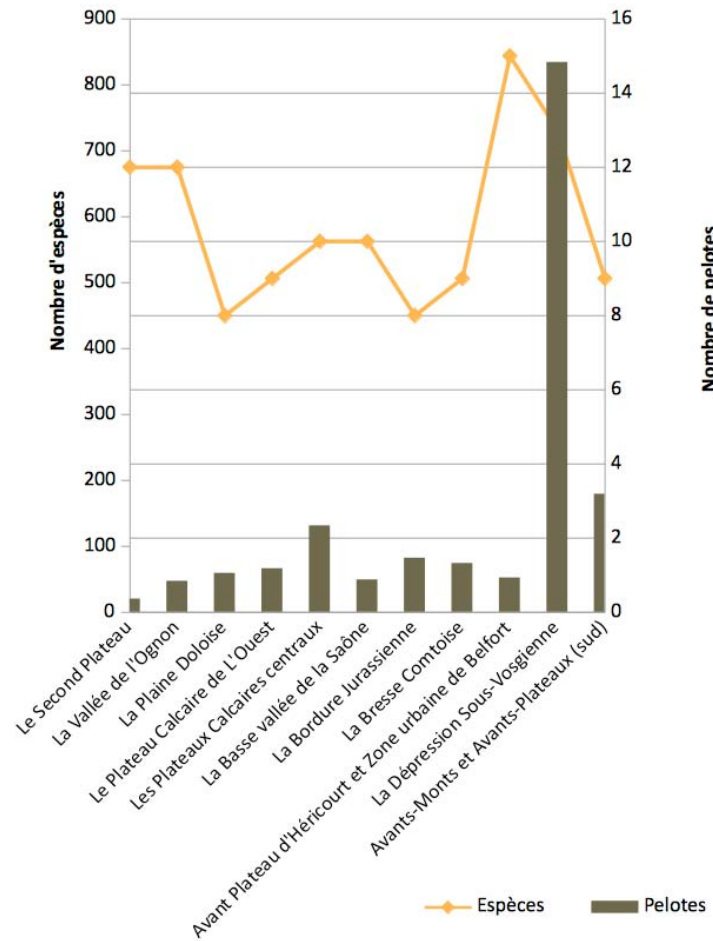
Nathalie Dewynter (nathalie.dewynter@lpo.fr)



Mandibule de Musaraigne couronnée © Guillaume Petitjean

Enquêtes et suivis

Résultats d'analyses par Unité Paysagère



Unités paysagères de Franche-Comté © Laboratoire Théma UFC

Enquêtes et suivis

Rassemblement d'Édicnèmes criards en automne

Le 3 septembre 2002, un rassemblement post-nuptial de 37 Édicnèmes criards a été localisé en basse vallée du Doubs, dans le Jura (Paul, 2002). Il n'est pas certain que tous les oiseaux aient été dénombrés cette année-là. Le site qui abrite ce phénomène unique dans la région n'a pas changé depuis. Il n'existe pas de tel rassemblement sur la partie bourguignonne de la vallée. Depuis 2007, le comptage est effectué annuellement par la LPO Franche-Comté et l'enjeu de conservation a été porté à la connaissance de l'opérateur Natura 2000.

Résultats 2013

Cet automne, 2 comptages ont eu lieu : les 12 et 27 septembre. L'effectif retenu et dénombré très précisément lors du premier comptage est de 71 individus. C'est une fois de plus un record régional après 3 années consécutives d'augmentation (53, 63 et 69 individus).

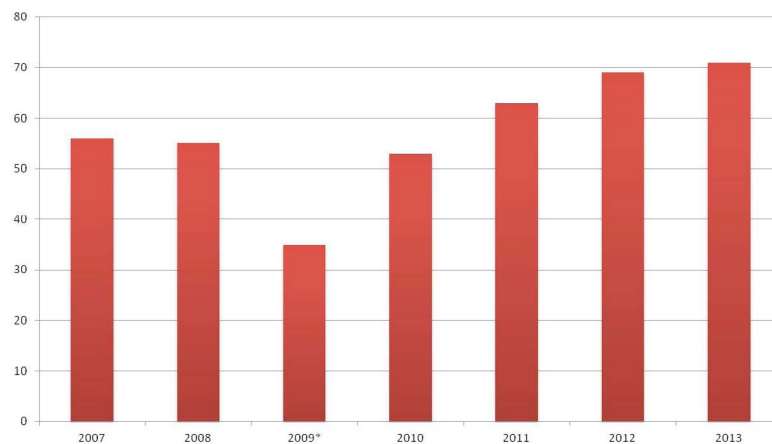
Origine ?

L'origine des oiseaux est inconnue, mais la localisation du rassemblement en zone de reproduction de l'espèce laisse à penser qu'il

Partie du groupe automnal d'Édicnèmes criards le 27 septembre 2013 © Jean-Philippe Paul



Enquêtes et suivis



Effectifs d'Edicnèmes criards au sein du rassemblement automnal de basse vallée du Doubs (Jura)
*comptage partiel

peut concerner tout ou partie de la population nicheuse de la vallée du Doubs (39/71). Une telle hypothèse renforcerait l'intérêt des comptages automnaux. Si l'on fait abstraction des comptages possiblement partiels de 2002 et 2009 (le groupe étant régulièrement scindé en deux), le site abrite entre 53 et 71 individus. Il peut tout à fait représenter la population locale et ses jeunes. L'âge-ratio est délicat à mener du fait de la distance de fuite et des critères d'identification peu évidents.

Un baguage coloré des oiseaux permettrait sans doute de répondre aux questions posées mais la quiétude des oiseaux et la question de naturalité invitent à ne pas intervenir sans raison prioritaire.

Jean-Philippe Paul (jeanphilippe.paul@wanadoo.fr)



Croquis de terrain, 27 septembre 2013 © Jean-Philippe Paul

Voir aussi

- [Bulletin Obsnatu n°22](#)
- [Bulletin Obsnatu n°19](#)
- Fiche espèce liste rouge en ligne : <http://goo.gl/D8oxUF>
- PAUL J.-P. 2002 - Expertise ornithologique de la Z.I.C.O. FC 07 "Basse vallée du Doubs" entre Dole et Annoire (Jura). Rapport Dole Environnement - GNFC / DIREN Franche-Comté, 31 p.

Mammifères

Le Chacal doré : observation anecdotique aux portes de la région

Le Chacal doré est un Canidé originaire du sud-est des Balkans et d'Afrique du nord et de l'est. Il est plus petit et plus svelte qu'un Loup gris, mais de morphologie très similaire. L'espèce est connue pour étendre continuellement son aire de répartition vers l'Europe centrale et des observations ont été rapportées d'Autriche, d'Italie et d'Allemagne. Opportuniste, il possède un régime alimentaire diversifié (46 % de végétaux (plantes et fruits) et 54 % de charognes ou de petits animaux (reptiles, amphibiens, micromammifères ou oiseaux)) et s'adapte très bien à différents milieux.

Un individu a été photographié fin 2011 en Suisse par différents pièges photographiques utilisés dans le cadre des suivis du Lynx boréal. Fait surprenant, il a été découvert au nord-ouest des Alpes Helvétiques, dans les Cantons de Berne, Vaud et Fribourg, à proximité de la frontière française et plus particulièrement de la Franche-Comté.

Pourquoi n'a-t-il jamais été détecté dans l'est de la Suisse, secteur le plus proche de son aire de présence ? Sa discrétion et sa propension à parcourir rapidement des distances considérables en sont probablement les raisons principales. Il peut également être aisément confondu avec une autre espèce de Canidé (chien ou loup). Aucune observation n'a eu lieu depuis en Suisse, mais en janvier 2013, un nouvel individu a été photographié dans les Alpes italiennes (Trentin), à quelques pas de la frontière helvétique.

Comme le loup récemment réapparu en Franche-Comté, le Chacal doré poursuit l'extension de son aire de répartition européenne et pourrait bien pointer le bout de son museau prochainement dans la région, signe des perpétuelles évolutions des écosystèmes et de notre biodiversité.

Pour en savoir plus :

- [La buvette des alpages](#)
- [Ferus](#)
- [Radio Télévision Suisse](#)

Emilien Vadam (vadam.emilien@laposte.net)



© Gianfi

Mammifères

A propos de la Marmotte des Alpes dans le Haut Jura

Le 23 août 2013, une donnée de Marmotte des Alpes a été saisie sur Obsnatu La Base. L'observation a eu lieu côté Suisse à une dizaine de mètres de la limite régionale. L'occasion est donc prise de parler un peu de cette espèce. Comment s'explique sa présence si proche ? Est-il possible que la marmotte opère une colonisation de la Franche-Comté ? Bref retour sur l'histoire et la possible évolution des populations voisines.

La Marmotte des Alpes fait partie, avec le Castor d'Europe, des plus gros rongeurs européens. Présente en Europe depuis le Miocène (-23 Ma à -5 Ma) sur une aire étendue, ce n'est qu'à la fin du Pléistocène (-2,6 Ma à -12 000 ans) qu'elle a commencé à régresser, en grande partie en raison du réchauffement du climat qui a favorisé la croissance de la forêt, milieu non propice à l'espèce. Son aire de répartition a ensuite diminué jusqu'au début du XXe siècle, disparaissant ainsi de certains massifs français. Pour le Jura, sa disparition est estimée à -20 000 ans, lors du dernier épisode de glaciation. Dès la fin du XIXe, des opérations de repeuplement ont été organisées en Europe (par réintroductions ou déplacements), comme à Fribourg en 1883 ou en Bavière en 1887. Au cours des décennies suivantes, ces opérations se sont multipliées en Europe et ont donné lieu en France à des déplacements dans différents massifs : Chartreuse en 1940 puis 1983, Pyrénées en 1948, Vercors en 1974 et 1975, Massif central en 1964 et 1972 ou Vosges en 1973. Cette liste n'est pas exhaustive, puisque 86 programmes ont été réalisés entre 1931 et 1985. Toutes ces tentatives n'ont pas été couronnées de succès (cas des Vosges), mais depuis 1964, la Marmotte des Alpes présente une expansion spatiale remarquable. En Suisse, des déplacements ont également eu lieu dans le massif du Jura (Cantons de Vaud, de Berne et de



Marmotte des Alpes
© Philomin Briot

Neuchâtel), et des populations s'y sont implantées (voir sur le site du Centre Suisse de Cartographie de la Faune, CSCF-Karch : [lien ici](#)). C'est en 1985 que la Communauté Européenne adopta une recommandation (R/85/15) déconseillant les introductions de l'espèce dans de nouveaux biotopes, suivie par l'UICN en 1987.

Les populations suisses, bien que séparées les unes des autres, semblent en bonne santé et, pour certaines, étendre leur aire de répartition. Cette présence toute proche de l'espèce dans le massif jurassien pourrait permettre une éventuelle colonisation dans le territoire franc-comtois, à condition que les milieux soient suffisamment favorables pour accueillir l'espèce et que les corridors écologiques soient existants et opérationnels. A ce jour, les marmottes du massif jurassien peuvent s'observer lors de balades au départ des Rousses, mais dont la boucle passe majoritairement en Suisse. Pour ces individus farouches, il convient de respecter et de préserver toute la tranquillité de l'espèce si vous êtes amenés à vous y rendre.

Pour en savoir plus :

- Ramousse R. Le Berre M. et Giboulet O. (1999). La Marmotte alpine. Courrier de l'environnement de l'INRA n°36.
- Michelat D., Roué S. et Pépin D. (2005). Les mammifères de la montagne jurassienne. Néo édition.

Samuel Maas (samuel.maas@lpo.fr)

Nicheurs rares

Comportement nicheur d'un couple de Héron garde-bœufs dans le Jura en 2013

Un couple de Héron garde-bœufs en plumage nuptial a été découvert le 5 mai 2013. Malgré un suivi régulier jusqu'au 22 juin 2013, la preuve formelle de nidification n'a pu être démontrée, car les jeunes n'ont pu être observés. C'est à cette dernière date que les individus sont observés séparément pour la dernière fois. Durant les deux mois de suivi, 1 à 2 individus ont été observés régulièrement (7 observations réalisées au cours de 10 visites sur le site), avec plusieurs comportements suspects, comme un survol assidu de la héronnière fréquentée, des allers-retours vers un site de nid potentiel, le transport de matériaux pour la construction d'un nid et des recherches de nourriture dans l'environnement immédiat du site présumé de nidification. Parallèlement à la présence du Héron garde-bœufs, trois autres espèces de hérons se reproduisent sur le site : le Héron cendré, le Bihoreau gris et l'Aigrette garzette, ainsi qu'une colonie de Corbeau freux. Cette colonie mixte est par le fait particulièrement intéressante au niveau régional, car seul un autre site jurassien accueille en nidification 3 espèces différentes de hérons.

Grégaire pendant la période de reproduction, les Hérons garde-bœufs, accompagnent régulièrement d'autres espèces coloniales. Dans le cas présent, l'Aigrette garzette, le Bihoreau gris et le Héron cendré forment une colonie mixte. Cette mixité a probablement concouru à l'attractivité du site pour l'installation du Héron garde-bœufs. Il est remarquable également de constater la présence de Corbeau freux sur cette colonie. En effet, la sympatrie entre ce Corvidé et d'autres petits Ardéidés jurassien (l'Aigrette garzette et le Bihoreau gris) avait déjà été constaté quelques kilomètres plus au nord du site, aux environs de Dole. Le caractère grégaire de cette espèce joue probablement un rôle attractif pour



Héron garde-bœufs © Samuel Maas

les petits hérons de part la forte réactivité du corbeau aux dérangements (prédateurs éventuels par exemple). En outre, il a été constaté que les anciens nids de corbeaux sont également utilisés par les Ardéidés comme support préalable au nid des hérons ou simplement comme source de matériaux de construction. Ce fut le cas en 2013 pour le couple de Héron garde-bœufs qui s'est servi des branchages voisins pour aménager un nid. Ce comportement a été observé à l'occasion d'une unique occasion et le nid construit n'a pu être observé directement en raison de la distance d'observation et de la configuration du site.

Le Héron garde-bœufs est une espèce d'origine africaine qui est partie à la conquête d'autres horizons. D'humeur vagabonde, ce

Nicheurs rares

héron a colonisé par ses propres moyen l'Amérique du Nord et du Sud, mais également l'Asie jusqu'à l'Australie ! Longtemps confiné au bassin méditerranéen en France (première implantation en 1957), le garde-boeufs a initié la colonisation de la France à partir de la fin des années 1980. Il nidifie maintenant jusqu'en baie de Somme à l'extrême nord du pays.

Consécutivement à cette progression géographique, le Héron garde-boeufs, soumis à homologation jusqu'en 2004 pour la Franche-Comté, a vu le nombre de ses observations s'accroître d'année en année, avec parfois des cas d'hivernage complet. Si tous les départements de la région ont déjà accueilli cette espèce, le Jura et la Haute-Saône fournissent l'essentiel des observations.

Ainsi, jusqu'au 31 décembre 2012, le Jura compte 62 observations pour 297 individus (principalement en basse vallée du Doubs et en Bresse) et la Haute-Saône fournit 39 observations pour 71 individus (principalement en val de Saône). Le Doubs ar-

rive en troisième position avec 15 observations pour 35 oiseaux, et enfin, le Territoire-de-Belfort ne compte étonnamment que 3 observations pour 4 individus, et ce malgré la proximité avec l'Alsace où une colonie reproductrice est présente.

En excluant la première observation de 1974, la moyenne des observations de 1994 à 2003 était de 1,8 observations par an (2 années blanches en 1996 et 1997). Par opposition, la période 2004-2013 (au 23 septembre 2013) fournit une moyenne annuelle de 11 observations (sans année blanche), traduisant bien la très forte progression de l'espèce et la bonne anticipation du Comité d'Homologation Régional quant à la régularité de l'espèce.

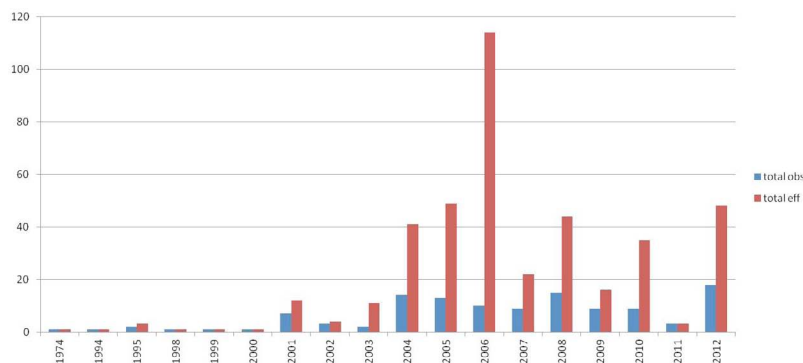
L'espèce est souvent notée isolément ou par petits groupes (moyenne de 3,4 individus/observation) ; tous les groupes supérieurs à 10 individus ont été observés dans le Jura. L'effectif le plus important se rapporte à un groupe exceptionnel de 70 oiseaux observés le 21 octobre 2006 à Lavigny (39).

La baisse très nette des observations et effectifs enregistrée en 2011 (3 observations !) marque possiblement la sensibilité de l'espèce aux épisodes hivernaux rudes comme celui de l'hiver 2010-2011. Néanmoins, cette baisse n'a pas eu d'effets à long terme avec un retour à la normal dès 2012 (18 observations) et confirmé en 2013 (pour l'heure, 10 observations).

Avec une population bien établie en Dombes (environ 200 couples), mais également en Saône-et-Loire toute proche, l'espèce était attendue depuis quelques années en qualité de reproducteur franc-comtois ! Lors de l'enquête sur les "Hérons nicheurs 2014" (voir article dédié précédemment), une attention particulière sera portée sur cette espèce.

Didier Lavrut et Marc Giroud (le_juv@yahoo.fr)

Évolution des données annuelles de Héron garde-boeufs en région



Nicheurs rares

Trois nouvelles espèces nicheuses en Haute-Saône

Après 2011 et la reproduction réussie de la Sterne pierregarin, du Goéland leucophée et de l'Ouette d'Égypte, le département a accueilli depuis trois nouvelles espèces nicheuses, chose peu ordinaire. Les nidifications de chacune d'entre elles, suivies par quelques ornithologues passionnés, ont été couronnées de succès.

Le Grand-duc d'Europe

Le milieu rupestre naturel étant présent de manière négligeable en Haute-Saône, le couple s'est installé en milieu artificiel dans la région de Vesoul. Il a produit deux ou trois jeunes en 2012 et 2013. Il confirme l'expansion de l'espèce dans la région. Le couple le plus proche est à près de 40 km, dans le Doubs.

Le Grèbe à cou noir

Il s'est installé là aussi dans un milieu "artificiel", puisque constitué d'une grosse flaque bordée de culture de maïs le long de la départementale entre Vesoul et Favorney. Régulièrement à sec ou en eau à la faveur de pluies plus ou moins importantes et tardives, le site est souvent très attractif pour bon nombre d'espèces aquatiques. Ce printemps, sa surface a dépassé les 2 ha. Le couple a produit 4 poussins. L'espèce niche très occasionnellement dans la région, par exemple en 2004, 2005 et 2009 au lac de Saint-Point (25).

L'Aigrette garzette

Un couple s'est établi tardivement sur un saule au cœur de la colonie de Hérons cendrés sur l'île du lac de Vaivre-et-Montoille. Il a produit 4 jeunes. En région, l'espèce est nicheuse depuis 2009 simultanément dans le Doubs et le Jura.



Le couple nicheur haut-saonais de Grèbe à cou noir © Claude Colombier

Espérons que ces installations vont perdurer pour ces espèces rares à très rares dans notre région. Parmi ces trois espèces, seule l'Aigrette garzette s'est installée sur un territoire bénéficiant d'attentions environnementales (Natura 2000 et refuge LPO).

François Louiton et Didier Lecornu (francois1981@hotmail.com)

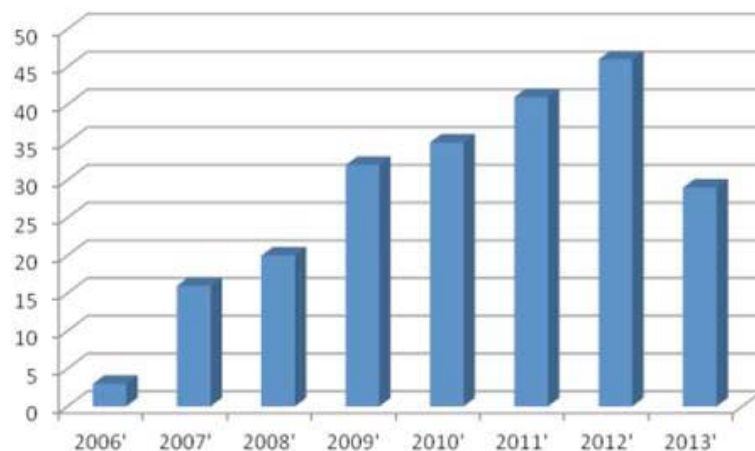
Plans d'actions

Suivi d'une population nicheuse de Milan royal en Franche-Comté

Initié en 2006, le suivi de la reproduction du Milan royal en Franche Comté a été reconduit pour la 7^e année consécutive. Ce rapace, endémique d'Europe occidentale, bénéficie depuis 2005 d'un plan national d'actions (PNA). Rappelons qu'avec près de 20 % de la population nicheuse française, la région Franche-Comté a une forte responsabilité dans la conservation de cette espèce.

Le nombre de jeunes milans comtois marqués cette année 2013 est de 29 individus et marque une forte baisse par rapport à l'année 2012, qui fût exceptionnelle avec 50 jeunes marqués et/ou bagués. Malgré cette année médiocre en terme de productivité (nombre de jeunes produits par couples nicheurs), la barre des

Figure 1 : Nombre de jeunes marqués annuellement en Franche-Comté sur la période 2006-2013. Les oiseaux seulement bagués (trop petits, affaiblis, etc.) ne sont pas pris en compte ici.



200 juvéniles équipés de marques alaires sur la période 2006-2013 a été dépassée (cf. figure 1).

Cette diminution des effectifs de jeunes à l'envol peut s'expliquer en partie par un nombre de couples suivis en diminution dans le Haut-Doubs, mais surtout par la taille des nichées à l'envol (nombre de jeunes envolés/nombre total de nids ayant produit au moins un jeune à l'envol) en baisse pour les trois zones suivies (exemple du plateau bisontin : 1,8 jeunes/nids en 2013, 2 jeunes/nids en 2012 et 2,43 en 2011). A noter toutefois cette année que deux couples nicheurs supplémentaires ont été découverts dans la zone échantillon du Territoire de Belfort. Etant donné la taille de cette zone, près de 300 km², les potentialités de découvrir d'autres couples restent fortes.

Il est intéressant de signaler que pour la deuxième année consé-

Julie et Bruno de Novillard, nés et bagués en 2013 © Vincent Romera



Plans d'actions

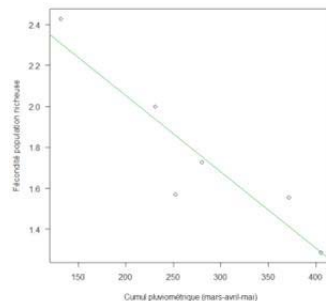


Figure 2 : relation entre la fécondité de la population nicheuse totale (Fp ; axe des ordonnées) et les scores médians de précipitations printaniers (mars à mai ; axe des abscisses) pour la zone échantillon du Plateau bisontin.

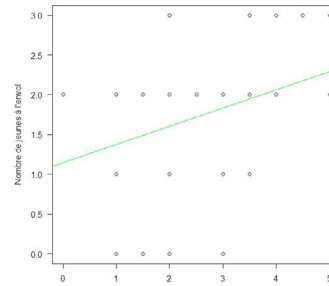


Figure 3 : relation entre la taille des nichées à l'envol (Fnr ; axe des ordonnées) et les scores médians estimatif des phases de pullulation de Campagnols terrestres (axe des abscisses).

cutive, deux milans équipés en Franche-Comté se sont reproduits sur le plateau bisontin. Malheureusement, seul l'un des deux couples a pu mener ses jeunes à l'envol.

Pour le plateau bisontin (voir graphique), l'analyse du jeu de données 2013 montre l'existence d'une relation étroite entre la fécondité de la population nicheuse totale (Fp) et les cumuls de précipitations printaniers (mars à mai). On constate donc que dans ce contexte local, la réussite de la reproduction peut être impactée négativement par la pluviométrie ($p=0,009$ et $R^2=0,92$).

Pour le Haut-Doubs, les analyses statistiques auront également permis de mettre en évidence la relation entre la productivité des couples (taille des nichées à l'envol, Fnr) et les phases de pullulations de Campagnols terrestres. Ces résultats préliminaires indiquent qu'il existe bien une relation significative entre les deux variables citées précédemment ($p<0,05$). Ainsi, les cycles de pullulation de Campagnols terrestres conditionnent en partie la pro-

ductivité des Milans royaux ($R^2=0,47$ avec $n=43$; voir graphique).

Sur le bassin du Dugeon, il n'y a aucune relation entre la réussite des couples et les différents paramètres météorologiques étudiés. Selon toute vraisemblance, ces derniers (en l'occurrence la forte pluviométrie du printemps) n'auraient pas d'influence sur le cycle de reproduction en raison des fortes densités des espèces-proies (Campagnols terrestre et des champs). Il pourrait également être intéressant de voir s'il existe une relation de compétition pour la ressource alimentaire avec d'autres rapaces (Milan noir et Buse variable) voire avec d'autres prédateurs de campagnols comme le Renard roux.

En dépit des actions de suivi et de protection mises en place pour cette espèce, de nombreuses menaces pèsent toujours sur ce majestueux rapace. Aux facteurs biotiques (disponibilité en ressources alimentaires) et abiotiques (météorologie) dont la responsabilité respective n'est pas connue sur la productivité des couples de la région, se combine des facteurs anthropiques, à l'image des macabres découvertes de ce printemps où 3 Milans royaux et 7 Buses variables ont été retrouvés morts empoisonnés dans le Doubs. Il est donc nécessaire de poursuivre les efforts de protection en faveur de cette espèce emblématique.

Partenaires régionaux du plan d'actions : Réseau avifaune de l'ONF, Communauté de communes Frasne-Dugeon, RNN de Remoray, centre Athenas et les bénévoles qui ont œuvré pour l'espèce.

Financeurs : DREAL FC, Union européenne dans le cadre du Fonds européen de développement régional, l'Europe s'engage en Franche-Comté

Vincent Romera (stagiaire en 2013) et Christophe Morin (christophe.morin@lpo.fr)

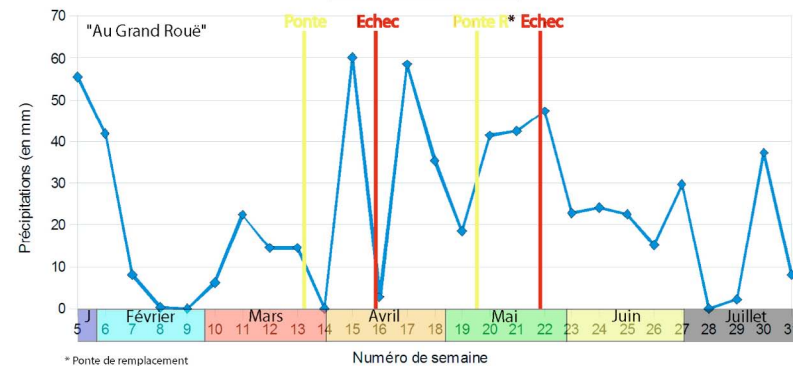
Conservation

Etude et protection des oiseaux prairiaux en Basse Vallée de l'Ognon et en Haute-Saône (70)

Les prairies humides constituent un territoire privilégié pour tout cortège d'oiseaux d'eau que ce soit en période de migration, d'hivernage ou de reproduction notamment pour les limicoles et les anatidés. Malheureusement, ces riches habitats sont en forte régression, soit par assèchement et mise en culture intensive, soit par abandon de leur mode d'exploitation traditionnel (fauchage, pâturage). Leur disparition a entraîné par conséquent une diminution des espèces inféodées à ces milieux.

L'étude et la protection des oiseaux prairiaux en 2013 engagées dans le cadre du Programme régional de conservation des espèces (PRCE) a permis de faire un état des lieux des espèces telles que Vanneau huppé, Courlis cendré, Pipit farlouse, Tarier des prés, Marouette ponctuée, Bécassine des marais et enfin Râle

Relation entre précipitations et nidification du Vanneau huppé



Vanneau huppé © Jean-Philippe Paul

Conservation

des genêts. Cette année, en plus de la basse vallée de l'Ognon (qui mêle les départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône), les prospections ont été étendues à l'ensemble de la Haute-Saône (hors site Natura 2000), afin de dénombrier et protéger les couples nicheurs de Vanneau huppé. En effet, ce département est aujourd'hui en Franche-Comté celui qui abrite le plus grand effectif de vanneaux en période de reproduction et joue ainsi un rôle essentiel dans la préservation de l'espèce.

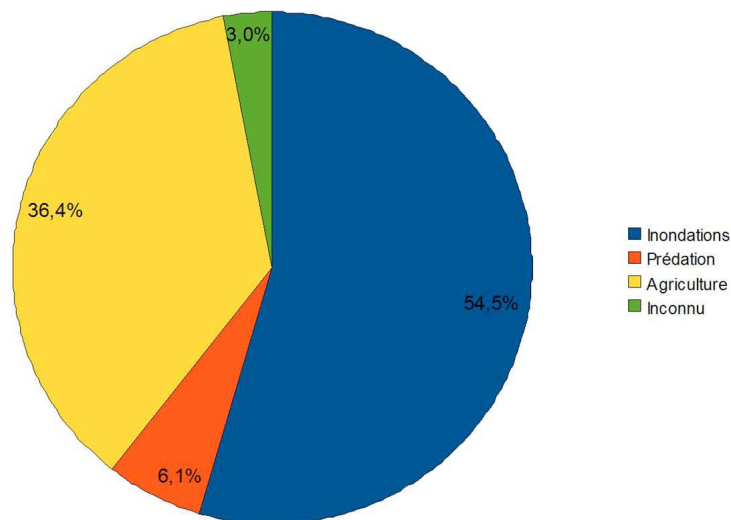
L'année 2013 s'est montrée particulière en raison de fortes précipitations durant les mois d'avril et mai. A titre d'exemple, le cumul des données quotidiennes enregistrées sur la capitale régionale (selon Météociel) porte à 127,6 mm de pluie en avril et 176,5 mm en mai. Ces précipitations ont entraîné plusieurs crues et inondations fatales pour les nichées se trouvant en lit majeur. Ceci concerne la totalité des couples présents en basse vallée de l'Ognon (Courlis cendré et Vanneau huppé confondus) et 3 sites en Haute-Saône présents dans la Vallée du Durgeon. Le graphique suivant prend l'exemple du site "Au Grand Roué", commune de Jallerange, qui a subi 2 inondations consécutives, une aux alentours du 12 avril et une autre vers le 15 mai. Les 3 couples de Vanneaux huppé qui ont tenté de nicher sur ce site ont donc échoué dans leur tentative de reproduction à cause de ces fortes précipitations.

Pour la basse vallée de l'Ognon, la tendance 2013 est plutôt stable pour le Vanneau huppé puisque 10 couples ont été dénombrés contre 9 en 2012. Par contre, la tendance est plutôt à la baisse pour le Courlis cendré car seulement 5 couples ont été comptabilisés contre 9 en 2012. Le constat est très alarmant puisque seules ces 2 espèces ont niché de façon probable à certaine. Les conditions climatiques défavorables mêlées aux activités agricoles ont entraîné un taux de réussite d'environ 30 % pour le Vanneau huppé. Quant au Courlis cendré, la totalité des



Poussin de Vanneau huppé © Thibaut Rivière

Conservation



Causes d'échecs de reproduction constatées pour la totalité des sites suivis en 2013

couples suivis ont probablement échoués suite aux inondations. Tout comme l'année dernière, les autres espèces concernées dans l'étude n'ont pas niché. Cependant, la pluviométrie élevée de cette année semble avoir été favorable à l'installation de la Marouette ponctuée puisque 3 mâles chanteurs ont été dénombrés dans des prairies où l'eau se maintenait. Pour le reste de la Haute-Saône, hors site Natura 2000 et hors partie haute-saônoise de la vallée de l'Ognon, ce sont 23 couples de Vanneaux huppés qui ont été recensés comme nicheurs.

Des contacts ont été pris avec les agriculteurs en charge des parcelles occupées par les espèces recensées. Dans une partie des cas la météo a engendré un échec de reproduction ou un accès impossible aux agriculteurs, ce qui a laissé un répit aux espèces et l'occasion de mener à termes la reproduction. Les exploitants ont tous été contactés et mis au courant des enjeux sur leur site. Certains ont joué le jeu de la préservation en suivant nos recommandations (fauche tardive au 25 juillet pour le site à marouette) ou le piquetage des nids (cas du vanneau). Malgré tous les efforts entrepris en terme de médiation et de contact avec les professionnels, de nombreux sites de nidification, notamment de Vanneau huppé ont tout de même eu à souffrir des travaux agricoles (destruction directe des nids) avant qu'on puisse mener des actions de conservation (protection des nids, retrait de pontes, etc.).

Le suivi 2013 montre toute l'importance de la médiation et la sensibilisation nécessaire auprès du monde agricole, pour que les pratiques changent et s'orientent en faveur de la nidification des oiseaux prairiaux. Ce travail de sensibilisation est l'une des solutions pour enrayer ce déclin et faire évoluer parallèlement les mentalités. Ce travail local apporte une pierre à la protection et à la sensibilisation mais le problème global demeure et devra passer par une prise de conscience plus large et à d'autres instances des acteurs du monde agricole.

Financeurs du programme : LPO France, CEMEX, DREAL Franche-Comté, Union européenne dans le cadre du Fonds européen de développement régional, l'Europe s'engage en Franche-Comté.

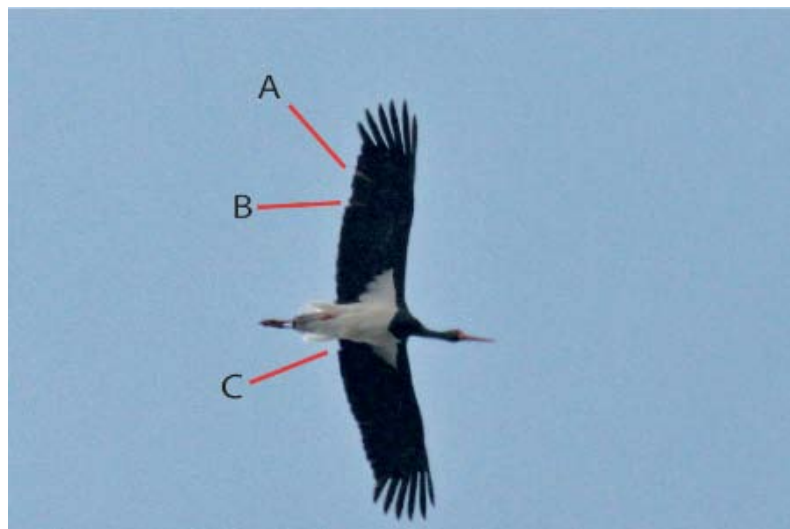
Thibaut Rivière (stagiaire en 2013) et Christophe Morin (christophe.morin@lpo.fr)

Au vol

La photo en guise de marquage

Le baguage, le marquage couleur et les émetteurs divers sont les méthodes reconnues et efficaces pour comprendre les déplacements et l'identité de certains représentants de notre faune. Aujourd'hui la photographie se pratique aisément avec un compact numérique, un smartphone voire un piège-photo. C'est l'abondance de l'image. L'overdose peut-être ? Surtout qu'une photo sur mille a de réelles prétentions graphiques ou artistiques. Néanmoins, les autres documents, médiocres ou redondants, peuvent s'avérer utiles. Voici quatre exemples pour lesquels de simples clichés ont nettement enrichi l'observation a posteriori :

Cigogne noire adulte le 25 mars 2013 en lisière sud de la Forêt de Chauv, à 10 km d'un premier contrôle photo 10 jours auparavant © Jean-Philippe Paul



Cigogne noire

Une photo de Cigogne noire prise le 5 avril 2013 en lisière sud de la forêt de Chauv (39) a pu être comparée à une image prise le 25 mars à presque 10 km de distance. La mue des rémiges a montré qu'il s'agissait du même oiseau. Par chance, il était acquis que l'oiseau du 5 avril était nicheur mais ce stationnement à lui seul (11 jours) d'un adulte au printemps en forêt aurait pu nous alerter sur ce fait. De surcroît, ce contrôle photo documente l'ampleur du territoire de ces oiseaux en période de nidification. Une information primordiale pour la gestion des espaces naturels et des risques de collision.

Aigle royal

Le suivi de l'aigle royal dans le Jura est mené par un petit réseau (voir par ex. Bulletin Obsnatu n°23 et 26). Les sites de nidification étant dans l'Ain, la question de l'utilisation du territoire franc-comtois limitrophe se pose : pas par chauvinisme, mais surtout pour la connaissance de la biologie de l'espèce (domaine vital notamment), la considération de l'enjeu dans le Haut-Jura et l'identification d'éventuels individus supplémentaires (immatures, jeune de l'année, adulte inconnu, etc.). Ce suivi a apporté beaucoup d'informations. Retenons ici l'exemple d'un mâle adulte photographié aux Bouchoux (39) le 17 mars en période de nidification. Cet oiseau a été photographié sur un site de nid dans l'Ain à 8,5 km de là la veille. Le département du Jura fait donc bien partie du cœur du domaine vital des aigles rhodanais, probablement de manière quotidienne. Inversement, cela permet de ne pas surestimer la population de ce rapace puisqu'un même oiseau peut être observé le même jour dans deux régions à plusieurs km de distance.

Au vol



Aigle royal, probablement mâle adulte. Vu le 16 mars 2013 près de son nid dans l'Ain, il a pu être photographié de nouveau le lendemain dans le secteur des Bouchoux (39) à 8,5 km. La mue nette et symétrique des primaires P5 et des rectrices fut d'une grande utilité © Thierry Petit

Buse pattue

L'afflux d'oiseaux rares comme la buse pattue en hiver est souvent suivi finement. Le principe d'homologation de chaque donnée permet un décompte précis des individus observés. Un mâle 2^e hiver/3^e année est photographié en vallée de la Loue à Quingey (25) le 22 décembre 2011. 42 jours plus tard, le 2 février 2012, un mâle est également photographié par le même observateur à Goux-les-Usiers dans le Haut-Doubs. Les photos révèlent qu'il s'agit du même oiseau grâce à l'observation fine de la mue. Cette buse pattue a donc évolué sur le relief jurassien en fonction des événements neigeux et s'est retrouvée à 37 km du lieu de sa découverte. Sans ce contrôle en images, 2 oiseaux différents auraient été comptabilisés.



Buse pattue, mâle 2^e hiver. L'unique rémige secondaire immature retenue sur l'aile gauche a permis d'identifier cet individu le même hiver à 2 endroits séparés de 37 km © Jean-Philippe Paul

Au vol



Pie-grièche grise en hivernage. Oiseau pâle avec beaucoup de blanc à la pointe des rémiges © Jean-Philippe Paul



Pie-grièche à tête rousse femelle, se reproduisant en 2011 et 2013 avec un mâle de Pie-grièche écorcheur, fidèle au même site © Jean-Marc Gérard

Pie-grièche grise

Les photos peuvent servir aussi au suivi local de la pie-grièche grise en hiver. Certains oiseaux peuvent être reconnus par la pâleur de leur plumage, la taille du miroir blanc sur l'aile, etc. La comparaison d'images a permis de confirmer la fidélité d'un individu d'une année sur l'autre dans une coupe forestière. Plus surprenant, l'inspection de plusieurs images a pu alerter sur le fait que des oiseaux différents fréquentaient le secteur alors qu'un seul individu à la fois était observé au départ. Les observations ont ensuite confirmé que 4 oiseaux évoluaient dans ce secteur forestier.

Pie-grièche à tête rousse

Lors du printemps 2011, une femelle Pie-grièche à tête rousse se reproduisait avec un mâle Pie-grièche écorcheur dans les environs de Vesoul. Ce couple mixte a même produit de jeunes hybrides à l'envol. Des photos à distances ont été réalisées (voir Ornithos 20-3), mettant en évidence une cicatrice sur la calotte de cette femelle. Au printemps 2013, sur le même site, une femelle de Pie-grièche à tête rousse est à nouveau observée, encore en compagnie d'un mâle de Pie-grièche écorcheur et au nourrissage de plusieurs jeunes. Les photos de l'individu (voir ci-contre) montrent qu'il s'agit de la même femelle qu'en 2011.

Jean-Philippe Paul (jeanphilippe.paul@wanadoo.fr)

Curiosités ornithos

Faits marquants résumés de juillet à septembre 2013

Fuligule nyroca* : 1 mâle le 29.09 puis 1 type femelle le 30.09 à Bouverans (25)

Vautour fauve : 3 ind. le 01.07 à Bessoncourt (90), puis probablement les mêmes le 05.07 à Saint-Thiébaud (39)

Vautour fauve © Emmanuel Caravella



Circaète Jean-le-Blanc* : hors aire de reproduction connue : 1 ind. le 20.07 à Neuchatel-Urbière (25, depuis le site de migration de Pont-de-Roide) et 1 ind. le 13.07 à Vaivre-et-Montoille (70)

Busard pâle* : 1 mâle adulte le 27.09 à Mutigney (39)

Aigle pomarin* : individu du Haut Doubs observé jusqu'au 19.09

Aigle botté* : 1 ind. le 29.08 à Pont-de-Roide (25), 1 ind. le 07.07 à La Planée (25) et 1 ind. le 02.08 à Lajoux (39)

Circaète Jean-le-Blanc © Jean-Philippe Paul



Curiosités ornithos

Faucon kobez* : 1 femelle le 07.07 à Bannans (25), 1 première année le 20.09 à Damprichard (25) puis 4 immatures en migration à La Vèze (25)

Marouette ponctuée : 1 ind. le 28.08 à Bannans (25), 1 ind. le 25.09 à La Rivière-Drugeon (25) et 2 ind. entre les 18.08 et 07.09 à Pagny (39)

Rôle des genêts : après les recherches infructueuses du printemps, plusieurs chanteurs dans le Haut-Jura ont été entendus, tout comme dans le val de Saône (synthèse en cours)

Faucon kobez © André Maradan



Edicnème criard : voir article dédié précédemment

Pluvier argenté* : 1 ind. du 27 au 29.09 à Vaire-et-Montoille (70)

Bécasseau sanderling* : 1 ind. le 22.09 à Vincent (39)

Bécasseau minute : 1 ind. le 24.08, puis le 29.08 et le 04.09 à Frasne (25), 1 ind. le 18.09 à Villers-sur-Port (70), 1 ind. le 07.09 puis 3 le 15.09 à Lachapelle-sous-Chaux (90)

Barge à queue noire* : 3 ind. le 27.07 à Frasne (25) dont 1 est resté sur site jusqu'au 30.07, puis 1 ind. observé du 23.08 au 10.09 toujours à Frasne (25)

Pluvier argenté © Christophe Jacques



Curiosités ornithos

Mouette mélanocéphale* (seuls les jeunes oiseaux de l'année sont soumis à homologation) : 1 ind. le 01.09 à Malbuisson (25), 2 ind. le 04.07 à Thise (25), 2 adultes le 07.07 à Vaire-et-Montoille (70) et 1 ind. de 1ère année le 17.07 à Vaire-et-Montoille (70)

Sterne caspienne* : 3 ind. le 08.09 à Osselle (25)

Hibou des marais : 1 ind. le 09.08 à Sainte-Colombe (25)

Pic tridactyle : 1 ind. du 30.07 au 01.08 dans le Haut Jura

Pic tridactyle © François Guelin



Pipit rousseline : 1 ind. le 31.08 à Amancey (25), 1 ind. le 14.09 à Sainte-Colombe (25), 1 ind. le 11.09 à Bannans (25), 2 ind. le 28.08 à Vellefaux (70) et 1 ind. les 02 et 09.09 à Comberjon (70)

Pipit à gorge rousse* : 1 ind. le 26.09 à La Roche-Morey (70)

Bergeronnette flavéole* : 1 ind. le 01.09 à Pagney (39)

Locustelle luscinoïde* : 1 ind. le 29.07 à Rivière-Drugeon (25)

Hypolaïs icterine : 2 ind. le 09.08 à Sainte-Colombe (25) et 1 ind. le 02.07 à Fleurey-lès-Faverney (70)

Pipit rousseline © François Louiton



Curiosités ornithos

Pie-grièche à tête rousse : 1 femelle (la même que les 2 années précédentes - voir article "La photo en guise de marquage") se reproduisant avec un mâle de Pie-grièche écorcheur le 12.08 à Frotey-lès-Vesoul (70)

Pie-grièche hybride : 2 jeunes issus du couple mixte (Pie-grièche écorcheur x Pie-grièche à tête rousse) du 12.08 au 15.08 à Frotey-lès-Vesoul (70)

Venturon montagnard : 2 ind. le 23.07 à Mouthe (25)

Roselin cramoisi* : 1 ind. le 09.08 à Sainte-Colombe (25) et 1 ind. le 01.07 à Velleuxon-Queutrey-et-Vaudey (70)

Bruant fou : 2 ind. le 21.07 à Menétru-le-Vignoble (39) et 1 ind. à Baume-les-Messieurs (39)

Pie-grièche hybride © Jean-Marc Gérard



Sources principales : [Obsnatu la base](#) et [Obsnatu-fc la Liste](#).

Synthèse : [Samuel Maas \(samuel.maas@lpo.fr\)](#)

*données soumises à homologation régionale ou nationale (télécharger une fiche d'homologation sur le site de la LPO). Leur validité et leur publication sont donc réservées à cette condition d'homologation.

Merci aux 62 observateurs pour la transmission de ces observations :

Anonyme, Azens Jean-François, Bannwarth Cyrielle, Becel Clémence, Beschet Laurent, Blondel Guillaume, Bourdin Hugo, Brigatti Jérôme, Brigatti Jérôme, Caravella Emmanuel, Chevaldonnet François, Cheveau Pierre, Clément Sabrina, Colombier Claude, Cretin Emmanuel, Crimmers Frédéric, David Jean, Deforêt Laurent, Delafollye Laurent, Delon Samuel, Derry Nick, Droux Benoit, Durin Delphine, Durllet Pierre, Frenoux Jean-Marie, Gauthier-Clerc Michel, Gérard Francis, Gérard Jean-Marc, Gervais Stéphane, Giquel Quentin, Giroud Marc, Grandjean Jeanine, Guélin François, Guillet Willy, Guincharde Michel, Halliez Guillaume, Jacques Christophe, Lecornu Didier, Lonchamp Frédéric, Louiton François, Maas Samuel, Maillot Frédéric, Mainguy Gaëlle, Maradan André, Mauvais Christophe, Mejat François, Michelat Dominique, Michelin Philippe, Morin Christophe, Paris Mélanie (CEN-FC), Pascal Guy, Paul Jean-Philippe, Petit Thierry, Pion Estelle, Poirel Cyrille, Rivière Thibaut, Robin Dominique, Roveretto Philippe, Saliner Catherine, Sauret Michel, Wolff Éric, Zilliacus Marianne



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

Obsnatu, le bulletin

_numéro_28 // automne 2013

Ligue pour la Protection des Oiseaux Franche-Comté

Maison de l'environnement de Franche-Comté

7 rue Voirin - 25 000 Besançon

03 81 50 43 10 - franche-comte@lpo.fr

Participez à la connaissance de la biodiversité : <http://franche-comte.lpo.fr>

Directeur de publication : Frédéric Maillot

Rédaction en chef : Samuel Maas

Comité de rédaction : Isabelle Leducq-Giroud, Jean-Philippe Paul

Photos de couverture : Héron cendré © Daniel Bouvot

Conception graphique : Guillaume Petitjean

© LPO Franche-Comté - octobre 2013



Le bulletin Obsnatu est cofinancé par la DREAL Franche-Comté, la Région Franche-Comté et l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Franche-Comté avec le Fonds Européen de Développement régional